

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE
SAINT-LAURENT

Résumé de la téléconférence du 23 juillet 2015
convoquée pour discuter de la stratégie des débits compensatoires
requis pour aider les opérations de renflouement

La téléconférence commence à 14 h 00 (HE). Elle est présidée par M. Philippe Morel, président de la Section canadienne, et compte les participants suivants :

États-Unis		Canada
	Membres du Conseil	
général R. Kaiser, président M. T. Brown M. R. Company M. F. Sciremammano		M. P. Morel, président M. J. Aubry-Morin Mme P. Clavet Mme J. Frain M. M. Hudon
	Secrétaires	
M. A. Heer		Mme G. Faveri
	Représentants de la régularisation	
Colonel K. Jansen M. K. Koralewski (supp.)		M. R. Caldwell M. J. Bruxer (supp.)
	Collaborateurs	
M. T. Ahlfeld M. J. Drolet Mme C. Fisher M. T. Lavigne M. K. McCune		Mme M. Beaumont M. D. Ferko M. M. Gagnon Mme S. Grady M. Brent Morton M. S. Villeneuve

1 Mot de bienvenue et présentations

Le coprésident M. Morel ouvre la réunion par un appel de présences.

2 État actuel des opérations de renflouement

Le renflouement de deux remorqueurs ayant coulé dans le chenal nord du fleuve Saint-Laurent pendant qu'ils positionnaient une barge de travail, juste en aval du pont international près de Cornwall, en Ontario (Canada), nécessite, à la demande des responsables du renflouement, que le débit au barrage hydroélectrique Moses-Saunders soit réduit pour faire baisser les forts courants à proximité des embarcations, et pour tenir compte des préoccupations relatives à la sécurité en offrant des conditions davantage manœuvrables pour les composantes essentielles des opérations de renflouement. En raison d'un contretemps avec le plan de renflouement, les responsables du renflouement ont maintenant repoussé en août les opérations qui nécessiteraient des réductions de débit en journée et le changement de position des vannes du barrage Iroquois pour réduire le risque de niveau d'eau élevé dans le lac St. Lawrence. À la lumière des faits nouveaux, le Conseil n'a pas analysé une demande concernant le report des réductions de débit pour permettre la tenue du tournoi de pêche à l'achigan Bassmaster's Elite, qui se tiendra à Waddington, NY, du 30 juillet au 2 août 2015.

Le représentant canadien de la régularisation a reçu un appel des responsables du renflouement le mardi matin 23 juillet 2015, qui ont indiqué avoir brisé une partie du câble relié au remorqueur LCM-131; ils ont indiqué que cette situation retarderait leurs efforts de renflouement d'au moins deux jours. Même si les équipes de renflouement avaient quand même eu besoin du débit réduit à partir du dimanche 26 juillet 2015, ils ont indiqué qu'ils seraient d'accord pour repousser de deux semaines leurs efforts de renflouement qui nécessitent une réduction de débit, jusqu'après le 3 août. Les vannes du barrage Iroquois ont commencé à être abaissées tôt le matin du jeudi 23 juillet, toutefois, à environ 11 h (HE), il a été demandé de lever les vannes. Le débit de 8 400 m³/s prescrit au Plan serait maintenu le vendredi 24 juillet, et le débit de 8 500 m³/s prescrit au Plan serait maintenu la semaine suivante, qui se termine le 31 juillet 2015.

3 Réductions requises du débit

En raison de la journée fériée du 3 août, au Canada, la date de début probable de toute modification de débit serait le 5 août 2015. Si tout se passe selon le plan actuel, et que les apports au lac Ontario sont près de la moyenne, les vannes du barrage Iroquois seront

abaissées le jour précédent, soit le 4 août 2015. Le débit réduit sera de 6 800 m³/s pendant 14 heures par jour, de 06 h 00 à 20 h 00, avec un changement horaire maximal de +/- 570 m³/s, pour maintenir le débit prévu au Plan le reste de la journée. La durée maximale des modifications sera de 14 jours (du 5 au 18 août), avec un stockage maximal de 5 cm dans le lac Ontario (~1 610 m³/s-semaine). Les responsables du renflouement pensent qu'avec un débit de 6 800 m³/s durant 14 heures/jour, les opérations de renflouement nécessitant un débit réduit seront terminées en moins de sept jours, ou avec 3,5 cm d'eau stockée dans le lac, et 1 130 m³/s-semaine, en presumant que le débit prescrit au Plan est maintenu à environ 8 500 m³/s.

4 Considérations relatives débit compensatoire

Trois facteurs principaux sont pris en compte concernant les augmentations du débit nécessaires pour récupérer les réductions quotidiennes du débit effectuées pour les opérations de renflouement :

1. la centrale hydroélectrique de Beauharnois, d'Hydro-Québec, utilise son évacuateur de crue à un débit supérieur à 8 200 m³/s;
2. la New York Power Authority a un arrêt prévu du 7 au 27 septembre 2015 (inclusivement);
3. les déversements à l'évacuateur de crues de Long Sault pourraient avoir des impacts négatifs sur l'environnement en aval, en plus de réduire les avantages économiques de la production d'électricité.

5 Recommandations relatives à la régularisation

Les représentants de la régularisation recommandent donc :

- que le débit continue de respecter celui prescrit au Plan 1958-D, jusqu'au 5 août 2015, ou jusqu'à ce que la réduction de débit soit nécessaire pour les opérations de renflouement;
- que le débit soit réduit à 6 800 m³/s pendant 14 heures par jour, pour un maximum de 14 jours, et pour un stockage maximal de 5 cm d'eau dans le lac Ontario par rapport à ce qui est prévu au Plan 1958-D;
- que l'eau stockée dans le lac Ontario soit évacuée le plus rapidement possible, lorsque le débit prévu au Plan est inférieur à 8 200 m³/s, ou après le 28 septembre 2015, de façon à retirer toute l'eau stockée avant novembre 2015;

- que le Conseil et ses collaborateurs continuent de surveiller de près la situation. Au besoin, d'autres téléconférences pourraient devoir être prévues.

Le Conseil accepte ses recommandations, et fait remarquer que certains intérêts riverains sont déjà inquiets à propos des hauts niveaux d'eau dans le lac Ontario, et qu'au mois de novembre, la rive sud du lac Ontario est souvent touchée par des grands vents et des tempêtes. Par conséquent, le Conseil convient de revoir les considérations relatives de débit compensatoire et la stratégie subséquente si les conditions sont inhabituellement pluvieuses, ce qui pourrait justifier l'évacuation de l'eau stockée plus rapidement. La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 24 septembre 2015, à Montréal, où la stratégie pourrait être modifiée, au besoin.

6 Communications

Le représentant américain de la régularisation tiendra informées les parties prenantes des États-Unis concernées par le tournoi de pêche à l'achigan de toute réduction de débit et de toute manœuvre des vannes, tandis que le bureau du président de la Section américaine informera les paliers de gouvernement plus élevés. Le représentant suppléant canadien de la régularisation produira un résumé au Conseil et à ses collaborateurs de la recommandation relative aux écarts de débit. Le Conseil diffusera son communiqué peu après le début de tout écart de débit.

7 Clôture

Tous les sujets ayant été abordés, la réunion prend fin à 14 h 45.